

# "Cahier des prix 2012"

Chère Cliente, Cher Client,

Pour répondre à votre demande, c'est avec plaisir que nous vous adressons notre brochure "*American Motors Travel*" et son cahier des prix 2012. Découvrez nos quatre formules qui font notre succès et notre renommée :

- 1) **Formule « Accompagnée »** pour ceux qui préfèrent la convivialité d'un petit groupe : voyagez en toute tranquillité avec un véhicule pour le transport des bagages et l'assistance d'un accompagnateur professionnel bilingue sur place, qui vous fera découvrir sa passion et sa parfaite connaissance du pays.
- 2) **Formule « Mototour » et « Autotour »** : des circuits clé en mains sans accompagnateur. C'est vous qui choisissez votre date de départ sur un itinéraire déjà préétabli pour les Etats-Unis et le Canada en moto ou auto.
- 3) **Formule « Evénements »** des voyages organisés autour des plus grands événements motorisés mondiaux : la **Bike Week** et la **Biketoberfest** à **Daytona Beach**, **Sturgis Rally**, **BikeFest** à **Las Vegas**, avec des accompagnateurs sur place, vous assurant un service permanent pour vous apporter la tranquillité et la liberté d'esprit nécessaires à la réussite de votre voyage.
- 4) **Formule sur « Mesure ou à la Carte »** vous choisissez votre itinéraire, vos dates de voyage, vos étapes et nous construisons vos vacances à moto, Trike ou en auto en Amérique du Nord.

Découvrez, sur notre site Internet, nos nouvelles destinations gorgées de soleil, pour les passionnés d'aventure :

- Départ pour l'**Argentine** avec la « **Route 40 Bike Tour** » pour un voyage en BMW autour de cette route mythique qui serpente au gré des cols andins. Un road trip d'anthologie de 3.500 km dont environ 900 km de piste.
- Ou optez pour voyage dans le temps, au rythme de la musique **Cubaine** en Harley-Davidson, pour découvrir la plus grande île des Caraïbes dans une ambiance unique au monde.
- Venez découvrir le **Mexique** avec nos 2 circuits en Harley-Davidson, BMW ou Suzuki pour un séjour authentique et culturel sur les traces des anciennes civilisations.
- Enfin, changeons de continent et allons à la rencontre de ce pays magique : le **Maroc**, à 3 heures de Paris, aux couleurs éblouissantes entre l'agitation des médinas et le calme de ses plaines avec nos 2 circuits en Harley-Davidson.

**Nos offres exceptionnelles** (sauf « Evénements », Location Moto et Voyage sur Mesure) :

- **Une réduction de 3%** pour toute inscription 6 mois avant le départ,
- **Une réduction de 5%** pour toute inscription 9 mois avant le départ,
- **Un règlement échelonné** chaque mois **sans frais** jusqu'à 30 jours avant le départ, avec un acompte de 300 € par personne.

Vous pouvez également consulter notre site Internet [www.american-motors-travel.fr](http://www.american-motors-travel.fr) (pour toutes nos promotions, dernières nouveautés, voyage sur mesure, suggestions et informations pratiques, réactualisations des tarifs, modifications de certains programmes, etc.).

Alors donnez des ailes à votre rêve. Faites en une réalité en nous retournant vite votre demande d'inscription.

*American Motors Travel - Carrefour des Passions*



AMT PROMOTION • AMERICAN MOTORS TRAVEL

SARL au capital de 8.000 €

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge

Tél. 01.47.46.09.58 – Fax 01.47.46.14.09

RCS Nanterre 441 869 187 00019 – APE 7911Z - Licence 092 02 0015 – RCP Générali France - Garantie Financière APS - IATA 202 58361



# États Unis & Canada - Voyages à Moto - Formule "Accompagnée"

EN PETIT GROUPE DE 8 MOTOS AVEC UN ACCOMPAGNATEUR BILINGUE ET UN VEHICULE D'ACCOMPAGNEMENT.

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nombre/Durée			FORFAIT		Supplément		Réduction Chambre		
	Jours	Nuits	Loc	Pilote	Passager	Goldwing ou BMW	Trike	Chambre Individuelle	Triple (3 pers.)	Quadruple (4 pers.)
<b>ÉTATS-UNIS (Harley, Honda, BMW, Triumph)</b>										
Florida Bike Tour	10	8	7	2.660 €	1.820 €	70 €	540 €	380 €	-100 €	-150 €
Magie du Sud Bike Tour	9	7	6	3.190 €	2.020 €	60 €	520 €	320 €	-90 €	-130 €
New England Bike Tour	10	8	7	3.020 €	2.190 €	-	-	490 €	-130 €	-190 €
Nouveau Monde Bike Tour	14	12	11	3.950 €	2.640 €	-	-	750 €	-200 €	-300 €
Jackpot Bike Tour	10	8	7	2.980 €	2.140 €	70 €	540 €	410 €	-110 €	-160 €
The Big Circle Bike Tour	13	11	10	3.620 €	2.420 €	100 €	780 €	560 €	-150 €	-220 €
California Bike Tour	15	13	12	4.170 €	2.700 €	120 €	960 €	630 €	-170 €	-250 €
American Dream Bike Tour	17	15	14	4.490 €	2.890 €	140 €	860 €	730 €	-200 €	-290 €
Pacific Coast Bike Tour	14	12	11	4.110 €	2.770 €	110 €	-	690 €	-180 €	-280 €
Arizona Dream Bike Tour	17	15	14	5.570 €	3.570 €	140 €	-	1.260 €	-330 €	-500 €
Sturgis Bike Tour	15	13	12	4.320 €	2.830 €	-	-	670 €	-180 €	-270 €
Far West Bike Tour	15	13	12	4.550 €	2.990 €	120 €	1.000 €	650 €	-170 €	-260 €
Route du Blues Bike Tour	15	13	12	4.480 €	2.620 €	-	-	610 €	-160 €	-250 €
Route du Sud Bike Tour	15	13	12	4.710 €	2.690 €	-	-	610 €	-160 €	-240 €
Route 66 Express Bike Tour	10	8	7	3.510 €	2.290 €	70 €	-	340 €	-90 €	-130 €
Route 66 Bike Tour	15	13	12	4.720 €	2.640 €	120 €	-	540 €	-140 €	-210 €
Route 66 Relax Bike Tour	17	15	14	4.990 €	2.770 €	140 €	-	610 €	-160 €	-250 €
Route 66 & Parcs Nationaux BT	17	15	14	5.120 €	2.870 €	140 €	-	690 €	-180 €	-280 €
<b>CANADA (Harley, Honda)</b>										
Québec Bike Tour	11	9	8	3.730 €	2.370 €	80 €	-	620 €	-180 €	-260 €
Grandeur Nature Bike Tour	15	13	12	4.660 €	2.630 €	120 €	-	830 €	-230 €	-350 €
Canadian Dream Bike Tour	12	10	9	4.020 €	2.580 €	90 €	-	660 €	-190 €	-280 €

# Autres destinations - Voyages à Moto - Formule "Accompagnée"

EN PETIT GROUPE DE 5 A 8 MOTOS AVEC UN GUIDE/ACCOMPAGNATEUR BILINGUE ET UN VEHICULE D'ACCOMPAGNEMENT.

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nombre/Durée			FORFAIT		Supplément	Dates de Départ
	Jours	Nuits	Loc	Pilote	Passager	Chambre Individuelle	
<b>AFRIQUE DU SUD (Harley)</b>							
Route 62 Bike Tour	13	10	10	4.580 €	2.880 €	380 €	26 Février
Kruger Park Bike Tour	13	10	10	5.290 €	3.390 €	580 €	1er Décembre
<b>AMÉRIQUE DU SUD</b>							
Argentine/Route 40 BT (BMW)	16	13	12	5.820 €	3.990 €	560 €	13 Janvier et 27 Février
Cuba/Havana BT (Harley Davidson)	10	8	7	4.890 €	3.980 €	-	24 Janvier, 20 Février & 10 Avril
Mexique/Yucatan BT (HD, BMW, Suzuki)	11	9	8	3.990 €	2.430 €	-	18 Février
Mexique/Adventura BT (HD, BMW, Suzuki)	16	14	13	5.070 €	2.380 €	-	14 Avril
<b>MAROC (Harley Davidson)</b>							
Le Grand Sud Bike Tour	8	7	6	3.490 €	1.050 €	290 €	21 Janvier, 26 Mai & 28 Octobre
Oasis & Casbahs Bike Tour	12	11	10	4.130 €	1.130 €	380 €	08 Avril, 01 Mai & 17 Octobre



## AUTRES DESTINATIONS - VOYAGE À MOTO - FORMULE ACCOMPAGNÉE

### Ces prix comprennent :

- Le transport aérien international, en classe économique, sur vols réguliers au départ de Paris, Bruxelles et Genève, (départ de province, nous consulter). Toutes les taxes d'aéroport et tous les transferts : aéroport/hôtel/centre de location et vice-versa,
- Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés au programme ou similaires, taxes et services hôteliers,
- Les repas : -Argentine & Maroc: en pension complète (petit-déjeuner, déjeuner & dîner) avec boissons non alcoolisées.
  - Cuba : en pension complète (sauf à la Havane).
  - Afrique du Sud : en demi-pension (petit-déjeuner & dîner),
  - Mexique : en demi-pension pour le circuit « Adventura Tour » et uniquement les petits-déjeuners pour le circuit « Yucatan Tour ».
- Les services de guides/accompagnateurs professionnels bilingues en van pour le transport des bagages
- Un véhicule d'assistance avec une remorque (pour le Mexique et Cuba).
- La mise à disposition, en fonction de la destination, d'une Harley-Davidson, BMW ou Suzuki, en kilométrage illimité, toutes les assurances avec une franchise et la préparation de la moto, etc...
- Un carnet de voyage : Pochette de voyage avec carte routière, informations pratiques, guide touristique, étiquettes de bagage, etc.

### Ces prix ne comprennent pas :

- Les boissons et les frais de nature personnelle,
- Supplément aérien « Vacances Scolaires (toutes zones) » : 100 € par personne,
- L'essence (sauf pour l'Argentine), les assurances facultatives complémentaires,
- La caution et la franchise, en fonction de la destination (voir sur notre site Internet)
- Les Assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux.
  - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage,
  - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage,
  - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage.



# Calendrier des départs en formule "Accompagnée"

Fev. Mars Avr. Mai Juin Juil. Aout Sep. Oct. Nov. Dec.

## ETATS-UNIS

WWW.AMERICAN-MOTORS-TRAVEL.FR

Florida Bike Tour	25	-	08	-	-	-	-	-	28	-	13
Magie du Sud Bike Tour	-	03	-	16	-	-	-	-	-	05	-
New England Bike Tour	-	-	-	-	-	15	-	21	-	-	-
Nouveau Monde Bike Tour	-	-	-	-	09	-	18	-	-	-	-
Jackpot Bike Tour	-	-	22	-	14	-	-	-	28	-	25
The Big Circle Bike Tour	-	-	-	01	-	-	-	16	-	-	-
California Bike Tour	-	-	08	-	-	06	02	-	-	-	-
American Dream Bike Tour	-	-	-	-	13	19	15	-	08	-	-
Pacific Coast Bike Tour	-	-	-	-	-	08	-	02	-	-	-
Arizona Dream Bike Tour	-	-	-	14	-	-	-	07	-	-	-
Sturgis Bike Tour	-	-	-	-	16	-	13	-	-	-	-
Far West Bike Tour	-	-	-	-	-	21	-	04	-	-	-
Route du Blues Bike Tour	-	-	29	21	-	-	-	10	-	-	-
Route du Sud Bike Tour	12	-	-	-	-	-	-	-	28	-	23
Route 66 Express Bike Tour	-	-	09	-	04	-	02	-	-	-	-
Route 66 Bike Tour	-	-	-	08	-	-	02	-	-	-	-
Route 66 Relax Bike Tour	-	-	-	-	-	09	-	17	-	-	-
R66 & Parcs Nationaux BT	-	-	15	-	10	-	19	-	-	-	-
<b>CANADA</b>											
Québec Bike Tour	-	-	-	-	10	-	15	-	-	-	-
Grandeur Nature Bike Tour	-	-	-	-	-	09	-	11	-	-	-
Canadian Dream Bike Tour	-	-	-	-	20	-	03	-	-	-	-

## Formule « Accompagnée »

- Nos prix ont été établis sur la base de 8 motos/16 personnes.
- Nos départs en formule « Accompagnée » sont garantis avec un minimum de 5 motos/10 personnes.
- Si le groupe est de 7 motos/14 personnes à 5 motos/10 personnes : Le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur.
- Si le groupe est inférieur à 5 motos/10 personnes, 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, de votre acompte.

## Information

- Le passager (co-rider) peut conduire la moto sans supplément.
- Tous ces circuits peuvent se faire en Harley Davidson ou dans certaines villes en Honda Goldwing ou BMW et Triumph, ou alors en Trike, nous consulter.
- Restrictions de circulation : Les routes non goudronnées, les plages et le hors pistes. Il est déconseillé de traverser la Vallée de la Mort du mois de juin à août, en raison des très fortes chaleurs.
- Nous acceptons le règlement par carte bancaire "Visa" et "Master Card" ainsi que les chèques vacances/ANCV



Electra Glide



Road King



Heritage Softail



Dyna Wide Glide



Low Rider



Road Glide



GoldWing



BMW K1200LT

## Les Plus Grands Événements au Monde

AVEC UN ACCOMPAGNATEUR ET UNE PERMANENCE CHAQUE JOUR DANS LES HOTELS, POUR NE RIEN RATER

### L'information, notre principale mission.

Nous vous accompagnerons tout au long de votre séjour pour vous informer de toutes les activités (courses, shows, concerts, et les concours spectaculaires que seul les américains peuvent inventer).

Deux fois par jour (le matin et en fin d'après-midi) des permanences en français sont assurées par nos accompagnateurs bilingues, dans le hall de l'hôtel, un grand tableau en français, vous donnera toutes les informations de la journée et du lendemain.

Vous ne loupez rien et vous pourrez organiser aux mieux vos journées. De plus nos accompagnateurs seront à votre entière disposition pendant toute la durée du voyage.

### Forfait Paris/Paris :

(en chambre double)

Nombre

de jours

Dates Départ

Paris/Paris

Réduction Chambre

Auto Moto Passager Triple Quadruple

(3 pers.) (4 pers.)

### Etats-Unis

#### Bike Week "Daytona Beach"

- Formule N°1 (2 nuits Orlando & 7 Daytona Beach)
- Formule N°2 (3 nuits Orlando, 4 Daytona Beach)
- Formule N°3 (Orlando, Daytona, Key West et Miami)

#### Black Hills Rally "Sturgis"

- Formule N°1 (Rapid City)
- Formule N°2 (Circuit de Denver avec Sturgis)
- Formule N°3 (Circuit de Salt Lake City avec Sturgis)

#### BikeFest "Las Vegas"

- Formule N°1 (Las Vegas)
- Formule N°2 (Los Angeles & Las Vegas)

#### Biketoberfest "Daytona Beach"

- Formule N°1 (Daytona Beach)
- Formule N°2 (Orlando & Daytona Beach)
- Formule N°3 (Orlando, Daytona, Key West et Miami)

### France

#### Rock'n'Road Corsica

10	Du 10/03 au 19/03/12	1.590 €	2.380 €	1.340 €	- 110 €	- 160 €
09	Du 11/03 au 19/03/12	1.570 €	2.350 €	1.350 €	- 110 €	- 160 €
14	Du 10/03 au 23/03/12	2.220 €	3.680 €	1.790 €	- 200 €	- 300 €
09	Du 06/08 au 14/08/12	2.410 €	-	2.020 €	- 120 €	- 180 €
14	Du 03/08 au 16/08/12	3.220 €	4.530 €	2.620 €	- 180 €	- 260 €
16	Du 01/08 au 16/08/12	3.630 €	5.150 €	2.890 €	- 210 €	- 310 €
09	Du 30/09 au 08/10/12	1.740 €	2.470 €	1.470 €	- 70 €	- 100 €
09	Du 30/09 au 08/10/12	2.100 €	3.070 €	1.790 €	- 80 €	- 120 €
09	Du 14/10 au 22/10/12	1.430 €	2.190 €	1.190 €	- 90 €	- 130 €
09	Du 14/10 au 22/10/12	1.360 €	2.100 €	1.140 €	- 80 €	- 120 €
14	Du 14/10 au 27/10/12	1.980 €	3.290 €	1.640 €	- 170 €	- 250 €
08	Du 07/10 au 15/10/12	800 €	770 €	700 €	-	-

# États Unis & Canada - Voyages à Moto - Formule "Mototour"

EN INDIVIDUEL, FAMILLE OU/ET AMI, SANS ACCOMPAGNATEUR ET A LA DATE DE VOTRE CHOIX.

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nombre/Durée			FORFAIT		Supplément			Réduction Chambre	
	Jours	Nuits	Loc	Pilote	Passager	Goldwing ou BMW	Trike	Chambre Individuelle	Triple (3 pers.)	Quadruple (4 pers.)
<b>ÉTATS-UNIS (Harley, Honda, BMW, Triumph)</b>										
Florida Bike Tour	10	8	7	2.240 €	1.400 €	-	540 €	380 €	-100 €	-150 €
Magie du Sud Bike Tour	9	7	6	2.750 €	1.580 €	60 €	520 €	320 €	-90 €	-130 €
New England Bike Tour	10	8	7	2.540 €	1.710 €	-	-	490 €	-130 €	-190 €
Nouveau Monde Bike Tour	14	12	11	3.280 €	1.970 €	-	-	750 €	-200 €	-300 €
Jackpot Bike Tour	10	8	7	2.520 €	1.680 €	70 €	540 €	410 €	-110 €	-160 €
The Big Circle Bike Tour	13	11	10	2.990 €	1.870 €	100 €	780 €	560 €	-150 €	-220 €
California Bike Tour	15	13	12	3.480 €	2.010 €	120 €	960 €	630 €	-170 €	-250 €
American Dream Bike Tour	17	15	14	3.750 €	2.110 €	140 €	860 €	730 €	-200 €	-290 €
Pacific Coast Bike Tour	14	12	11	3.450 €	2.100 €	110 €	-	690 €	-180 €	-280 €
Arizona Dream Bike Tour	17	15	14	4.690 €	2.680 €	140 €	-	1.260 €	-330 €	-500 €
Sturgis Bike Tour	15	13	12	3.620 €	2.120 €	-	-	670 €	-180 €	-270 €
Far West Bike Tour	15	13	12	3.830 €	2.270 €	120 €	1.000 €	650 €	-170 €	-260 €
Route du Blues Bike Tour	15	13	12	3.780 €	1.920 €	-	-	610 €	-160 €	-250 €
Route du Sud Bike Tour	15	13	12	3.970 €	1.940 €	-	-	610 €	-160 €	-240 €
Route 66 Express Bike Tour	10	8	7	2.980 €	1.820 €	70 €	-	340 €	-90 €	-130 €
Route 66 Bike Tour	15	13	12	3.980 €	1.900 €	120 €	-	540 €	-140 €	-210 €
Route 66 Relax Bike Tour	17	15	14	4.230 €	1.980 €	140 €	-	610 €	-160 €	-250 €
Route 66 & Parcs Nationaux BT	17	15	14	4.290 €	2.060 €	140 €	-	690 €	-180 €	-280 €
<b>CANADA (Harley, Honda)</b>										
Québec Bike Tour	11	9	8	3.160 €	1.810 €	80 €	-	620 €	-180 €	-260 €
Grandeur Nature Bike Tour	15	13	12	3.920 €	1.890 €	120 €	-	830 €	-230 €	-350 €
Canadian Dream Bike Tour	12	10	9	3.390 €	1.960 €	90 €	-	660 €	-190 €	-280 €

## Conditions de location Moto :

(Modifiables sans préavis)

- **Minimum de location** : 3 jours par tranche de 24h • **Age du conducteur** : 21 ans.
- **Permis de conduire** : le permis de conduire français à 3 volets est obligatoire. Le permis de conduire international ne se substitue en aucun cas au permis de conduire. Permis de conduire et carte bancaire doivent être au même nom et prénom du pilote (plus de minimum de durée).
- **Caution & Franchise** : de 500\$ à 2000\$ (selon le degré d'assurance souscrit) par carte bancaire internationale (autorisation uniquement). Cette caution est restituée si la moto est rendue en parfait état de marche et de propreté.
- **Prise en charge de la moto** : les stations sont proches de l'aéroport principal de chaque ville, à l'exception de Denver (station en centre ville). Il est indispensable d'appeler la station le matin afin de programmer votre transfert. Les prises en charge en station ont généralement lieu vers 9h. Les stations sont ouvertes de 09h à 17h sauf jours fériés (sauf pour Chicago & Albuquerque ouverture à 10h00 et fermé le dimanche).
- **Retour de la moto** : le retour se fait uniquement pendant les heures ouvrables. Tout dépassement d'horaire sera facturé : 25\$ par heure.

- **Transferts** : disponibles pour les locations de 3 jours minimum, depuis les hôtels situés à moins de 7 miles (10 km) de la station de location.
- **Restrictions de circulation** : les routes non goudronnées, les plages, le hors pistes sont non autorisés. Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location. Il est déconseillé de traverser la Vallée de la Mort du mois de juin à août, en raison des très fortes chaleurs.
- **Equipements** : les casques jets sont inclus dans les tarifs. Les sacoches sont également à votre disposition et des consignes sont prévues en station, sans frais, pour laisser votre excédent de bagages.
- **Modèle** : notre centre de location s'efforce de fournir le modèle réservé mais pourra éventuellement remettre une moto de modèle similaire en cas de non disponibilité.
- **Essence** : la moto doit être restituée avec la même quantité d'essence que lors de sa prise en charge.

## CONDITIONS TARIFAIRES POUR TOUTES LES FORMULES AUX ETATS-UNIS & AU CANADA

### Ces prix comprennent :

- **Le transport aérien** international, sur vols réguliers, en classe économique sur les Compagnies Aériennes Air Canada, Air France, Delta Air Lines ou US Airways, la taxe d'aéroport 90 € et la surcharge Q (hausse carburant) 240 €.
- **Les transferts** de l'hôtel à nos centres de location et vice-versa (maximum 10Km).
- **Le logement** dans les hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, triple ou quadruple.
- Les taxes et services hôteliers.
- **Les repas** : Les petits-déjeuners continentaux offerts par certains hôtels.
- **Location Moto** : La mise à disposition d'une Harley-Davidson, Honda, BMW ou Triumph, pour 1 ou 2 personnes, en kilométrage illimité, toutes les taxes (locales & environnementales), l'assurance VIP (Vacation Interruption Protection), le drop-off (frais d'abandon de la moto prise dans un autre centre de location) et la préparation de la moto, etc...
- **Location Trike** : La mise à disposition d'un Trike Harley-Davidson ou Honda Goldwing, pour 1 ou 2 personnes, 200 miles/321 km par jour, toutes les taxes (locales & environnementales), l'assurance VIP (Vacation Interruption Protection), le drop-off (frais d'abandon du Trike pris dans un autre centre de location) et sa préparation etc...
- **Location Auto - Alamo « Fully Inclusive »** : La mise à disposition d'un véhicule de votre choix (sauf American Events Tours Cat. C4 « Compact Car »), occupé par deux, trois ou quatre personnes, en kilométrage illimité, les assurances : CDW, EP, toutes les taxes (locales, aéroport et surcharges), pris et rendu à l'aéroport d'arrivée et de départ.
- **Formule « Accompagnée »** : L'assistance sur place d'un accompagnateur professionnel bilingue pour la logistique, avec un véhicule d'accompagnement pour le transport des bagages.
- **Un carnet de voyage** : Pochette de voyage avec carte routière, informations pratiques, guide touristique, pour la Route 66, le guide du Petit Futé, étiquettes de bagage, etc.

### Ces prix ne comprennent pas :

- Les repas, boissons et les frais de nature personnelle.
- Supplément aérien « **Vacances Scolaires** (toutes zones) » : 100 € par personne.
- Supplément départ de fin d'année (23 & 25 décembre) : 360 € par personne.
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa.
- **Formule « Accompagnée & Mototour »** :  
-L'essence, les assurances facultatives complémentaires (voir les options).  
-Etats-Unis : Caution de 500\$ et la franchise de 2.000\$ dollars US (VIP)  
-Canada : Caution & franchise 2.000\$/3.000\$ dollars canadiens.
- **Formule « Autotour »** :  
-L'essence, le conducteur additionnel et les assurances facultatives complémentaires.  
-One-Way Fee (frais d'abandon du véhicule pris dans un autre état à régler sur place).
- **Les Assurances** : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux.  
-Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage,  
-Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage,  
-Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage.
- **LES OPTIONS POUR LES ETATS-UNIS** :  
• Le carnet de route (Road-Book) : 70 € par road-book,  
• Survol en hélicoptère à Grand Canyon : 150 € par personne,  
• Location d'un GPS Garmin : 15 € par jour  
• Assurances complémentaires facultatives Motos :  
- L'EVIP (réduit la franchise à 1.000\$ et prend en charge les frais d'une crevaisson) : 10€/jour de location,  
- la SLI (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000\$) : 13€/jour de location,  
- la PAI/PEC (remboursement en cas de vol des effets personnels jusqu'à 525\$) : 5€/jour de location.



# Voyages en Auto - Formule "Autotour"

EN INDIVIDUEL, FAMILLE OU/ET AMI, SANS ACCOMPAGNATEUR ET A LA DATE DE VOTRE CHOIX

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nombre de jours	Nombre de nuits	Jours de loc	Conducteur				Passager	Supplément		Réduction	
				C4	I4	S4	IS-LX-LW		Chambre Individuelle	Triple (3 pers.)	Quadruple (4 pers.)	
<b>ETATS-UNIS</b>												
Florida Car Tour	10	8	8	1.580 €	1.620 €	1.660 €	1.760 €	1.400 €	380 €	-100 €	-150 €	
Magie du Sud Car Tour	9	7	7	1.700 €	1.730 €	1.770 €	1.850 €	1.580 €	320 €	-90 €	-130 €	
New England Car Tour	10	8	8	1.940 €	1.980 €	2.000 €	2.170 €	1.710 €	490 €	-130 €	-190 €	
Nouveau Monde Car Tour	14	12	12	2.420 €	2.470 €	2.510 €	2.790 €	1.970 €	750 €	-200 €	-300 €	
Jackpot Car Tour	10	8	8	1.880 €	1.900 €	1.930 €	2.090 €	1.680 €	410 €	-110 €	-160 €	
The Big Circle Car Tour	13	11	11	2.170 €	2.210 €	2.250 €	2.490 €	1.870 €	560 €	-150 €	-220 €	
California Car Tour	15	13	13	2.440 €	2.490 €	2.540 €	2.830 €	2.010 €	630 €	-170 €	-250 €	
American Dream Car Tour	17	15	15	2.530 €	2.580 €	2.640 €	2.920 €	2.110 €	730 €	-200 €	-290 €	
Pacific Coast Car Tour	14	12	12	2.480 €	2.520 €	2.570 €	2.830 €	2.100 €	690 €	-180 €	-280 €	
Arizona Dream Car Tour	17	15	15	3.070 €	3.120 €	3.180 €	3.460 €	2.680 €	1.260 €	-330 €	-500 €	
Sturgis Car Tour	15	13	13	2.550 €	2.600 €	2.650 €	2.940 €	2.120 €	670 €	-180 €	-270 €	
Far West Car Tour	15	13	13	2.680 €	2.740 €	2.790 €	3.070 €	2.270 €	650 €	-170 €	-260 €	
Route du Blues Car Tour	15	13	13	2.430 €	2.480 €	2.530 €	2.830 €	1.920 €	610 €	-160 €	-250 €	
Route du Sud Car Tour	15	13	13	2.440 €	2.490 €	2.540 €	2.840 €	1.940 €	610 €	-160 €	-240 €	
Route 66 Express Car Tour	10	8	8	1.990 €	2.020 €	2.040 €	2.200 €	1.820 €	340 €	-90 €	-130 €	
Route 66 Car Tour	15	13	13	2.410 €	2.460 €	2.510 €	2.810 €	1.900 €	540 €	-140 €	-210 €	
Route 66 Relax Car Tour	17	15	15	2.470 €	2.530 €	2.580 €	2.880 €	1.980 €	610 €	-160 €	-250 €	
Route 66 & Parcs Nationaux BT	17	15	15	2.550 €	2.610 €	2.660 €	2.960 €	2.060 €	690 €	-180 €	-280 €	
<b>CANADA</b>												
Québec Car Tour	11	9	9	2.510 €	2.570 €	2.590 €	2.870 €	1.810 €	620 €	-180 €	-260 €	
Grandeur Nature Car Tour	15	13	13	2.990 €	3.090 €	3.120 €	3.570 €	1.890 €	830 €	-230 €	-350 €	
Canadian Dream Car Tour	12	10	10	2.760 €	2.830 €	2.860 €	3.180 €	1.960 €	660 €	-190 €	-280 €	



**C4 Compact Car**  
Chevrolet Cavalier/similaire

**I4 Intermediare**  
Oldsmobile Alero/similaire

**S4 Full-Size**  
Chevrolet Impala/similaire

**IS Convertible**  
Chrysler PT Cruiser/similaire

**LX Mini Van**  
Chevrolet Venture/similaire

**LW 4 Wheel Drive**  
Chevrolet Blazer/similaire

## Conditions de location Auto :

(Modifiables sans préavis)

- **Age minimum du conducteur** : 25 ans
- Nous vous proposons la **Formule Alamo "Fully Inclusive"** incluant les assurances CDW & EP et toutes les taxes.
- **Permis de conduire** : vous devez posséder un permis de conduire français à 3 volets depuis 2 ans minimum. Le permis de conduire international ne se substitue en aucun cas au permis de conduire national. **Permis de conduire et carte bancaire doivent être au même nom et prénom du conducteur principal.**
- **Caution** : présentation obligatoire d'une carte bancaire internationale au nom et prénom du conducteur principal. Le règlement par carte de crédit internationale vous dispense de verser une caution. Lors de votre réservation, afin de permettre au loueur d'établir votre contrat, il est indispensable de nous communiquer le nom du conducteur principal. Attention : si vous ne possédez pas de carte bancaire, le loueur devra en être avisé au moment de la réservation. Le versement d'une caution en espèces sera demandé. Alamo exigera au minimum le dépôt de 100\$ par semaine et 25\$ par jour à la prise en charge du véhicule. Note : dans tous les cas, sachez que le montant correspondant à l'estimation des charges à régler sur place (non incluses dans votre bon d'échange), sera débité ou encaissé le jour même de la prise en charge de la voiture. Un réajustement sera effectué lorsque vous rendrez votre véhicule. Ce jour là, soit un débit complémentaire, soit un crédit sera réalisé sur votre compte carte.
- **Durée minimum de location** : un jour soit 24h. Les tarifs sont appliqués par tranche de 24h à compter de l'heure de prise en charge du véhicule. Tout dépassement d'horaire sera facturé sur le tarif d'une journée supplémentaire.

- **Voiture** : seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garanti. Les véhicules illustrés ne sont que des exemples: photos non contractuelles. La compagnie de location se réserve le droit de modifier la catégorie de voiture qui aura été confirmée et, dans ce cas, le passager se verra offrir une voiture de catégorie égale ou supérieure (sans supplément) ou bien pourra obtenir le remboursement intégral du montant de la location, sur présentation des coupons non utilisés.
- **Contraventions** : nous vous recommandons vivement de régler vos éventuelles amendes sur place et ce afin d'éviter d'être débité par la suite par le loueur sur votre carte bancaire. Les majorations réalisées par les stations participantes doublent souvent le prix initial de la contravention.
- **Conditions tarifaires "Fully Inclusive"** :
  - Les jours non utilisés ne sont pas remboursables.
  - Les tarifs et conditions sont applicables aux seules stations participantes. Les allers simples et frais d'abandon (modifiables sans préavis). Les allers simples gratuits: ils doivent être réservés avant le départ ou seront proposés selon la disponibilité à la prise en charge du véhicule. Floride, Californie et entre le Nevada et la Californie et vice-versa.
  - Les allers simples payants: supplément hors taxes à régler sur place, en dehors des cas d'allers simples gratuits (cités ci-dessus). Pour toutes catégories de véhicules : **De 0 à 200 miles = 150\$ - De 201 à 500 miles = 250\$ - De 501 à 1000 miles = 350\$ - Au delà de 1000 miles = 550\$.**

# CONDITIONS PARTICULIÈRES

L'INSCRIPTION À L'UN DES VOYAGES IMPLIQUE L'ADHÉSION À L'ENSEMBLE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES.

**L'inscription / Règlement** - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

**Prix** - Les prix indiqués dans ce cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2012 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 20 juillet 2011 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (1 USD = 0,70 €), ou du dollar canadien (1 CAD = 0,76 €) ou du rand sud-africain (1 ZAR = 0,10 €) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

**Assurances** - Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

**Formalités** - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, sauf Cuba, mais vous devrez être en possession d'un **passport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005** ou d'un **passport individuel biométrique/électronique**.

**Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans. **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans. Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national.

**Carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal.**

**Annulation/Modification** - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

**Durée de la location** : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

**Location de la moto** : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

**Hôtellerie** : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers midi. Les chambres sont prévues normalement avec 1 ou 2 lits (pas de chambre à 3 lits). Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

**Prestations non utilisées** : Toutes prestations non utilisées ne seront pas remboursées.

**Caution & Franchise, en fonction du type d'assurance :**

- **USA : VIP** : caution 500 USD - franchise 2.000 USD  
E-VIP : caution 300 USD - franchise 1.000 USD
- **CANADA** : caution & franchise 2.000 à 3.000 CAD
- **AFRIQUE DU SUD** : caution & franchise 10.000 ZAR
- **ARGENTINE** : caution & franchise 3.000 USD
- **CUBA** : caution & franchise 1.500 EUROS
- **MAROC** : caution & franchise 1.200 EUROS
- **MEXIQUE** : caution & franchise 1.000 USD

**Minimum de participants** : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base d'un minimum :

• **Formule « Accompagnée »** : établis sur la base de 8 motos (16 personnes). Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).

• **American Events Tours** : avec un accompagnateur : de 30 participants. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage au plus tard 45 jours avant la date de départ ou d'augmenter nos tarifs à raison de 10% du montant total du voyage au plus tard 30 jours avant la date de départ.

**Réclamations** : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

**Article R211-5.** Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**Article R211-6.** Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3. Les repas fournis ;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 ;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13 ;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

**Article R211-7.** L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Article R211-8.** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ; 4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5. Le nombre de repas fournis ;

6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10 ;

9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6 ; 14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13 ;

16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

**Article R211-9.** L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Article R211-10.** Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Article R211-11.** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

**Article R211-12.** Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

**Article R211-13.** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.